acclamation et que, dans d'autres, l'élection n'a été disputée que pour la forme. Nous pouvons réduire d'autant le nombre de circonscriptions entre lesquelles l'argent de sir Hugh et d'autres a été réparti, mais, tout compte fait, il ne fait aucun doute qu'il y a une part de vérité considérable dans la déclaration de l'honorable député. (Acclamations.) Je ne tiens pas à la contester; je suis plutôt enclin à laisser ses partisans et lui-même régler cette question entre eux.

Tout ce que je puis dire, puisque je ne suis pas prêt à souscrire à l'accusation générale qu'il a faite, c'est que je suis prêt à croire qu'il y a certains des partisans du gouvernement qui n'ont pas touché un sou de cet argent, mais qu'il doit y en avoir plusieurs qui en ont profité, et je puis imaginer l'accueil que réserve le Cabinet à ceux de ses partisans à qui il a avancé de l'argent et qui, dénonçant maintenant le caractère odieux de l'affaire, disent ne pas savoir comment ils peuvent le soutenir dans ce vote.

Je m'imagine bien ce que l'on répondra à ces messieurs. On leur dira : « De quel droit pouvez-vous dire cela? Vous avez pris l'argent, et voilà maintenant que vous voulez nous blâmer de l'avoir obtenu pour vous. Vous êtes tout aussi responsables que nous.» Des députés ont sûrement été ainsi pris à parti et décideront, pour l'occasion, sachant qu'ils ont reçu de l'argent du gouvernement, de voter pour dire que la transaction par laquelle on leur a obtenu cet argent n'avait rien d'irrégulier. Voilà la situation malheureusement des députés tant de l'Ontario que du Québec. N'eût été de cet argent, je n'ai pas le moindre doute que la majorité qui s'opposerait au gouvernement en cette Chambre serait beaucoup plus importante qu'elle ne le sera quand viendra le temps de voter sur la motion du député de Lambton (l'hon. M. Mackenzie). (Acclamations.) Je crois toutefois qu'elle devrait suffire pour l'occasion. (Acclamations.)

D'autres influences s'exercent ici, je le sais bien. J'aime à penser que leur ruse ne réussira pas. Je répugne à penser que l'on puisse un jour dire de ce Parlement canadien ce qu'un poète de la république voisine a dit au sujet de l'assemblée des représentants de son pays, quand il l'a décrite en ces termes :

« Voyez, sous le dôme majestueux,

qui fièrement s'élève, vaste et splendide,

ces hommes à l'air affairé

se traîner vilement dans la poussière

à l'affût des largesses

que le Pouvoir dispense si nonchalamment.

Cœurs indignes, qui bassement sacrifient

l'honneur à l'avancement du parti,

trahissant la confiance d'une société nouvelle

et foulant aux pieds, survivance oblige,

le noble étendard de la Liberté,

symbole de son avenir glorieux. »

(Acclamations.) Je ne le crois pas. Je ne crois pas que les influences qui vraisemblablement ont été et continuent d'être exercées auront prise ici. Certes, nous avons, parmi ceux qui voteront ici aujourd'hui, des hommes à qui l'on aura promis divers postes et avantages. Nous avons, parmi ceux qui voteront ici aujourd'hui, des hommes qui pourraient bien demain devenir gouverneurs (applaudissements), ou qui pourraient demain se voir attribuer un département quelconque. Nous avons peut-être parmi nous des hommes qui ont été soumis à de telles influences, mais j'ai confiance qu'ils ne se laisseront pas influencer, car je le dis en toute sincérité, sans vouloir faire étalage d'éloquence, le nom de tous ceux qui voteront contre la proposition de mon honorable collègue de Lambton se trouvera de ce fait entaché. (Vives acclamations, confusion et rappels à l'ordre.) Les honorables députés semblent émus par ces propos. Il ne serait pas du tout digne du parlementaire que je suis de dénoncer après le fait le vote comme étant honteux, à moins que je n'en propose l'annulation, mais je suis parfaitement en droit, avant que nous ne votions, d'exprimer mon opinion sur le vote comme tel et sur ceux qui voteront contre la motion.

M. ALMON: Et nous savons quelle valeur y attacher.

L'hon. M. BLAKE: J'ose avancer, comme humble député de cette Chambre, dont il est bien connu qu'il n'aspire à aucune charge, que l'honorable député constatera avant longtemps qu'elle est d'une grande valeur. (Vives acclamations.) Je crois que cette nuit ou la suivante marquera la fin de 20 années de corruption. (Acclamations des ministériels.) Cette nuit ou la suivante, nous verrons poindre une ère nouvelle, une ère meilleure dans l'administration des affaires publiques en ce pays. (Acclamations prolongées.)

Je ne me soucierai pas de répondre — je dédaigne répondre aux basses accusations dont le Premier ministre a formulé contre certains députés de ce côté-ci et qui rejaillissent sur nous tous. Le mieux que je puisse faire, c'est de m'abstenir de répondre à de telles accusations de la part des députés d'en face. Jusqu'à maintenant, je me suis efforcé de me limiter à analyser objectivement les faits de cette affaire et à faire des déductions logiques à partir de ces faits. J'ai présenté sans ambages, comme il m'incombait de le faire en cette occasion importante, mon opinion de la situation politique qui nous occupe. J'ai dit, et je le répète, qu'il s'agit d'une lutte entre l'intégrité et la corruption. (Acclamations.)

Je n'oserais pas prétendre que mes collègues ou moi-même sommes l'incarnation de l'intégrité et que tous les députés d'en face, qui, ayant une fausse conception de l'allégeance qu'ils doivent au chef de leur parti, de la fidélité qu'ils doivent à une cause perdue, s'apprêtent à voter contre nous, sont corrompus. Loin de là; je ne saurais être si peu généreux; si injuste; mais je souhaite que ceux d'entre nous qui tiennent ces propos ce soir soient jugés à tout jamais à leur aune. (*Acclamations*.) Autrement dit, quelle que soit la